

Pratiques amateurs 2025/26

MODALITÉS D'INSCRIPTION

OFFRE PÉDAGOGIQUE, RÈGLEMENT INTÉRIEUR et GRILLE DES TARIFS

Le détail de l'offre pédagogique, le règlement intérieur des pratiques amateurs ainsi que la grille des tarifs sont en ligne sur le site de l'école à l'adresse www.bab-art.fr, rubrique Pratiques amateurs.

PLANNING D'INSCRIPTION

PRÉINSCRIPTION

à partir du samedi 14 juin 2025, 12h

CONFIRMATION DES INSCRIPTIONS

entre mi-août et début septembre 2025

CALENDRIER SCOLAIRE

La rentrée des ateliers de pratiques amateurs se fera la semaine du 8 septembre 2025.

L'année se terminera la semaine du 15 juin 2026.

Les ateliers n'auront pas lieu durant les périodes de vacances scolaires et jours fériés.

POUR TOUT COMPLÉMENT D'INFORMATION

Marie-Dominique Parison
Chargée du secrétariat des ateliers
de pratiques amateurs

amateurs@esa-paysbasque.fr
05 59 59 48 41

PRÉINSCRIPTION

Les préinscriptions sont ouvertes
à compter du samedi 14 juin 2025, 12h.

COMPOSITION DU DOSSIER

- ☐ le formulaire de préinscription ;
- ☐ la fiche de renseignements ;
- ☐ un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture de téléphone, électricité, eau ou gaz, quittance de loyer, etc.)
- ☐ pour bénéficier d'un tarif réduit un justificatif attestant de votre situation de moins de 3 mois (étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, de l'allocation adulte handicapé, de l'allocation éducation enfant handicapé, du minimum vieillesse)

Important : afin de recevoir l'accusé de réception de votre dossier, la confirmation de votre demande d'inscription et toute communication future (hors newsletter qui reste à votre choix), nous insistons sur la nécessité de nous communiquer une adresse mail.

TRANSMISSION DU DOSSIER

Les dossiers de préinscription sont à envoyer :

- de préférence par mail à l'adresse : amateurs@esa-paysbasque.fr
- par voie postale ou déposés dans la boîte aux lettres de l'école à l'adresse :

*École supérieure d'art Pays Basque
Cité des Arts
3 avenue Jean Darrigrand
64100 Bayonne*

Aucun dossier ne sera réceptionné en main propre.

TRAITEMENT DES DOSSIERS

Les dossiers sont traités dans l'ordre de réception, **priorité faite aux dossiers transmis par mail.**

NB : L'École supérieure d'art Pays Basque sera fermée du 26 juillet au 17 août 2025.

CONFIRMATION et INSCRIPTION

En fonction des places disponibles dans le ou les ateliers choisis, vous recevrez **un mail de confirmation** qui vous invitera à envoyer (chèque) ou à déposer à l'accueil de l'école le règlement des activités (carte bancaire, espèces).

En l'absence de dossier administratif dûment complété, des pièces justificatives et du règlement financier, aucune inscription ne pourra être effectuée.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Règlement accepté :

- **par chèque** à l'ordre de « ESAPB Bayonne » ;
- **par carte bancaire** à l'accueil de l'école ;
- **en espèces** dans la limite de 300€.

L'enregistrement du dossier implique le règlement complet de l'année. Il est impossible d'utiliser plusieurs moyens de paiement pour une même inscription.

En cas de désistement, d'abandon ou de renvoi au cours de l'année, il ne peut être procédé à aucun remboursement.

De même, aucun remboursement pour convenance personnelle ne pourra être accepté.

Ateliers de pratiques amateurs 2025/26

FORMULAIRE DE PRÉINSCRIPTION

RAPPEL DES PIÈCES À FOURNIR

- ☐ le formulaire de préinscription
- ☐ la fiche de renseignements
- ☐ un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture de téléphone, électricité, eau ou gaz, quittance de loyer, etc.)
- ☐ pour bénéficier d'un tarif réduit, un justificatif attestant de votre situation de moins de 3 mois (étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, de l'allocation adulte handicapé, de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé, du minimum vieillesse)

NE PAS JOINDRE DE RÈGLEMENT AU DOSSIER

En cas de dédit, aucune annulation n'est admise. La totalité des droits est due.

Les informations recueillies sont nécessaires à l'ESAPB. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la gestion de votre inscription.

En application de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication de ces informations, veuillez vous adresser au secrétariat de l'ESAPB.

NOM	PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE	ÂGE	LIEU DE NAISSANCE

ADRESSE POSTALE	
CP	Ville

TEL. DOMICILE	TEL. PORTABLE	TEL. TRAVAIL

CONTACT MAIL
18 ans et plus : mail de l'élève Moins de 18 ans : mail des représentants légaux >> <u>indispensables pour la confirmation d'inscription et communications futures</u> << Merci de remplir ces champs en LETTRES CAPITALES

--	--

☐ Si vous ne souhaitez pas recevoir la newsletter de l'école, merci de cocher la case.

SIGNATURE
Date – Lieu
Signature manuscrite ou Nom Prénom pour signature numérique

>>>>>>>>
**CHOIX
DES ATELIERS
AU VERSO**
>>>>>>>>

Partie réservée à l'administration – Ne pas remplir

Chèque	
Numéraire	CB
Reçu n°	

ATELIERS ENFANTS / ADOS

BANDE DESSINÉE	DESSIN/PEINTURE	DESSIN/PEINTURE	PHOTOGRAPHIE
12-17 ans avec Romain Sein ☐ Mardi de 18h à 20h	7-9 ans avec Anne-Laure Garicoix ☐ Mardi de 17h à 19h ☐ Mercredi de 10h à 12h ☐ Mercredi de 14h à 16h ☐ Samedi de 9h à 11h ☐ Samedi de 14h15 à 16h15	15-19 ans avec Louisa Raddatz ☐ Vendredi de 17h30 à 20h30 ☐ Samedi de 13h à 16h	15 ans et + avec Maialen Dissard ☐ Mercredi de 18h30 à 20h30
CRÉATION NUMÉRIQUE		HISTOIRE DE L'ART	VOLUME
10-14 ans avec Déborah Bron ☐ Mardi de 18h à 20h ☐ Mercredi de 14h à 16h	10-13 ans avec Anne-Laure Garicoix ☐ Mercredi de 16h à 18h ☐ Vendredi de 17h à 19h ☐ Samedi de 11h à 13h	15 ans et + avec Maxime Morel ☐ De sept. à déc. les mardis de 18h30 à 20h	7-9 ans avec Grégory Cuquel ☐ Mercredi de 14h à 16h
15-19 ans avec Déborah Bron ☐ Lundi 18h à 20h ☐ Mercredi de 16h15 à 18h15	12-14 ans avec Maialen Dissard ☐ Mercredi de 14h à 16h ☐ Samedi de 10h à 12h	GRAFF 12-15 ans avec Florian De Elizondo ☐ Mercredi de 14h à 17h	10-13 ans avec Maialen Dissard ☐ Vendredi de 17h30 à 19h30
DESSIN			
12-14 ans avec Maialen Dissard ☐ Mercredi de 16h à 18h		15-19 ans avec Florian De Elizondo ☐ Samedi de 14h à 17h	
15-19 ans avec Kolet Goyhenetche ☐ Mercredi de 14h30 à 17h30			

ATELIERS ADULTES

CRÉATION NUMÉRIQUE	DESSIN/PEINTURE	MODELAGE / SCULPTURE VOLUME	PEINTURE
Avec Alexander Brown ☐ Jeudi 18h à 20h	Avec Benoît Pingot ☐ Samedi de 10h à 12h30 ➤ <i>Dessin de modèle vivant</i> ☐ Samedi de 14h à 16h30	Avec Guilhem Roubichou ☐ Lundi de 10h à 12h30 ➤ <i>Sculpture multi matériaux</i> ☐ Lundi de 14h30 à 17h30 ➤ <i>Modelage, esquisse, émailage</i> ☐ Lundi de 18h à 20h30 ➤ <i>Modelage de modèle vivant</i>	Avec Nagore Amenabarro ☐ Jeudi de 9h30 à 12h ➤ <i>Peinture de modèle vivant</i> ☐ Jeudi de 18h à 20h30 ➤ <i>Confirmés</i> ☐ Vendredi de 14h à 16h30 ➤ <i>Peinture à l'eau et à l'huile</i>
DESSIN	GRAVURE		
Avec Nagore Amenabarro ☐ Jeudi de 14h à 16h30 ☐ Vendredi de 18h à 20h30 ➤ <i>Dessin de modèle vivant</i>	Avec Jana Lottenburger et Judith Millot ☐ Lundi de 14h à 17h ☐ Lundi de 18h à 21h ☐ Mardi de 9h à 12h ☐ Mardi de 13h à 16h	Avec Blaise Guirao ☐ Mardi de 10h à 12h30 ➤ <i>Modelage de modèle vivant</i> ☐ Mardi de 15h à 17h30 ➤ <i>Sculpture bois / pierre</i> ☐ Mardi de 18h à 20h30 ➤ <i>Sculpture bois / pierre</i> ☐ Mercredi de 9h30 à 12h30 ➤ <i>Céramique</i>	Avec Anne-Laure Garicoix ☐ Vendredi de 13h45 à 16h15
Avec Kolet Goyhenetche ☐ Mercredi de 18h15 à 20h45 ➤ <i>Dessin de modèle vivant</i>	HISTOIRE DE L'ART 15 ans et + avec Maxime Morel ☐ De sept. à déc. les mardis de 18h30 à 20h		Avec Antoine De Gorostarzu et Thomas Loyato ☐ Jeudi de 13h30 à 16h ➤ <i>Peinture à l'huile</i> ➤ <i>Confirmés</i> ☐ Jeudi de 16h30 à 19h ➤ <i>Peinture à l'huile</i> ➤ <i>Tous niveaux</i>
Avec Antoine De Gorostarzu et Thomas Loyato ☐ Jeudi de 10h à 12h30	PHOTOGRAPHIE Avec Maialen Dissard ☐ Mercredi de 18h30 à 20h30		Avec Kolet Goyhenetche ☐ Lundi de 14h30 à 17h ☐ Lundi de 18h à 20h30 ☐ Mardi de 18h à 21h ➤ <i>Confirmés</i>
DESSIN/PEINTURE			
Avec Nagore Amenabarro ☐ Vendredi de 9h30 à 12h			Avec Benoît Pingot ☐ Lundi de 14h à 16h30 ☐ Lundi de 18h à 20h30
Avec Kolet Goyhenetche ☐ Lundi de 9h30 à 12h ➤ <i>Dessin peinture de modèle vivant</i> ☐ Mardi de 14h30 à 17h30			

Pratiques amateurs

FICHE ^{DE} RENSEIGNEMENTS

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE INSCRIT

Nom

Prénom

SI ÉLÈVE MINEUR, IDENTITÉ DU REPRÉSENTANT LÉGAL ET AUTORISATION DE SORTIE

Nom

Prénom

☐ J'autorise ☐ Je n'autorise pas
mon enfant à rentrer seul à l'issue du cours.

PERSONNES À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Nom

Prénom

Téléphone

Nom

Prénom

Téléphone

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Attestation de prise de connaissance

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'École supérieure d'art Pays Basque relatif aux pratiques amateurs (disponible en téléchargement sur le site de l'école) et m'engage à le respecter.

Date

Signature

AUTORISATION D'UTILISATION DU DROIT À L'IMAGE

A des fins de communication, l'ESAPB est amenée tout au long de l'année scolaire à produire et à diffuser des prises de vue (photo/vidéo) de situations de travail en atelier et ou de présentations des réalisations produites, impliquant de fait les élèves adultes et mineurs. Ces diffusions n'ont pour objectif que d'informer et de communiquer sur l'école, ses formations et ses activités. Il s'agit principalement de supports numériques (site internet, réseaux sociaux, etc.) mais également papiers le cas échéant (ex : plaquette de présentation des ateliers).

Dans cette optique, nous souhaiterions recueillir votre consentement :

☐ J'autorise ☐ Je n'autorise pas

l'École supérieure d'art Pays Basque, ses représentants et toute personne agissant en son nom, à produire et diffuser toute prise de vue :

- [si élève majeur] de moi-même ;
- [si élève mineur] de l'enfant dont j'ai la charge

et des travaux réalisés dans le cadre des activités pédagogiques de l'école.

Je comprends que je peux retirer ce consentement à tout moment en contactant l'ESAPB à l'adresse suivante : rgpd@esa-paysbasque.fr. En cas de retrait, l'École cessera immédiatement d'utiliser les photographies et vidéos concernées.

Toutefois, je reconnais que l'École peut ne pas être en mesure de retirer mon image des supports physiques déjà imprimés en grande quantité et non encore distribués (tels que tracts, prospectus, brochures, etc.). Dans ce cas, la structure s'engage à discuter des mesures raisonnables et proportionnées pour atténuer l'impact.

En cas d'autorisation, j'atteste avoir lu et compris toutes les implications de ce consentement.

Date

Signature

ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

Compagnie d'assurance

Numéro du contrat